

Règlement de l'École et de l'ALAE Marcel Pagnol à l'usage des enfants

I/ Ce que je dois faire :

1. apporter mes affaires scolaires
2. me sentir responsable de mes affaires et en prendre soin : vêtements, affaires scolaires et objets personnels
3. me déplacer calmement sans courir dans tous les bâtiments de l'école (classes, salles, couloirs, cantine)
4. respecter tous les adultes et tous les enfants présents à l'école : me montrer poli et gentil
5. respecter les locaux, les arbres, les fleurs et le matériel individuel ou collectif
6. respecter toutes les règles de la classe, de l'école et de l'ALAE
7. si je suis en élémentaire, aller aux toilettes de préférence pendant les récréations et sur le temps ALAE en demandant aux adultes
8. tirer la chasse après avoir été aux toilettes, se laver les mains sans jouer avec le papier
9. me tenir correctement et respecter un niveau de bruit acceptable pour tous
10. faire le travail qui m'est demandé
11. si je suis en élémentaire, emporter le soir les leçons que je dois étudier et les apprendre régulièrement
12. participer à une activité pédagogique complémentaire si le conseil des maîtres me le propose et que mes parents m'y autorisent
13. montrer mon cahier de liaison chaque fois qu'il y a un mot dessus
14. **appeler un adulte de l'école si j'ai un problème (la maîtresse, le maître ou une autre maîtresse, une ATSEM, le directeur, la directrice de l'ALAE, une personne AESH ou une animatrice / un animateur)**
15. jeter les déchets dans une poubelle
16. laisser la classe, les salles ALAE et la cour propres et en ordre au moment de les quitter
17. en cantine, manger correctement, goûter à tout, ranger sa chaise, réunir les aliments dans la grande assiette avant de poser le plateau et respecter le règlement de la cantine

II/ Ce que j'ai le droit de faire :

1. si je suis en élémentaire, apporter un goûter pour la récréation du matin (surtout si je participe aux APC) ou pour l'ALAE du soir (qui sera consommé après 16h30)
2. apporter des livres de la maison si mes parents me l'autorisent
3. jouer dans la cour avec mes copains/copines en respectant les autres enfants présents dans la cour
4. jouer dans la cour en respectant les différentes zones de jeux
5. **travailler dans la paix**
6. demander à la maîtresse/au maître de m'aider dans mon travail
7. parler avec la maîtresse/le maître ou la psychologue scolaire, le directeur, la directrice de l'ALAE ou un animateur de mes difficultés, de mes soucis

III/ Ce que je ne dois pas ou ne peux pas :

1. me déplacer tout seul dans tous les bâtiments de l'école sans autorisation
2. sortir de l'école, de la classe ou d'une salle de l'ALAE sans avoir demandé la permission
3. courir dans les couloirs, crier dans les couloirs
4. jouer dans les toilettes
5. revenir dans la classe pendant la récréation et pendant le temps ALAE
6. insulter quelqu'un ou dire des choses méchantes ; me moquer de quelqu'un
7. faire de vilains gestes ou dire des gros mots
8. taper quelqu'un
9. voler ou fouiller les affaires d'un autre élève ou d'un adulte
10. prendre ou demander le goûter d'un autre élève ; même si c'est un copain, une copine
11. salir la cour ou l'école ; jeter des papiers

12. jouer avec les feuilles sèches à l'automne (problème d'allergie avec certains enfants)
13. gaspiller le papier dans les toilettes et à la cantine
14. apporter à l'école des cartes à échanger (Pokemon par exemple), des objets qui coûtent cher ou qui sont dangereux (téléphones mobiles, lecteurs, consoles de jeux / couteaux, cutters,...)
15. goûter pendant la récréation de l'après-midi
16. apporter des bonbons, sucettes et chewing-gums (sauf autorisation exceptionnelle pour les bonbons) et des friandises salées (sandwichs, chips, gâteaux pour l'apéritif, graines de tournesol salées « *pipas* », ...)
- 17. me mettre en danger ou mettre un camarade en danger (pratiques dangereuses)**

IV/ Ce qui peut m'arriver si je ne respecte pas ce règlement :

- tout manquement au règlement sur le temps scolaire ou ALAE sera traité conjointement
- confiscation de l'objet personnel qu'il est interdit d'apporter à l'école et qui sera remis en mains propres à mes parents
- avoir une lettre dans le classeur de régulation
- copier une partie du règlement ou le règlement en entier et demander la signature d'un de mes parents
- une fiche de comportement peut être remplie et transmise à mes parents
- mes parents peuvent être convoqués avec moi dans le bureau du directeur et/ou de la directrice de l'ALAE
- sur le temps scolaire et le temps ALAE une exclusion temporaire est envisageable

Signature de l'élève : Signature du directeur d'école : Signature de la directrice ALAE :